

SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL A  
VOCATION MULTIPLE DU  
VAL DE BANQUIERE  
Hôtel de Ville  
21 boulevard du 8 mai 1945  
06730 SAINT-ANDRE DE LA  
ROCHE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SIVOM  
25 FEVRIER 2016

*Le vingt-cinq février deux mille seize à dix-huit heures trente minutes, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière, s'est réuni à la suite de la convocation adressée le dix-huit février deux mille seize.*

**FINANCES**  
**N°I.3 - II/2016**

**NOMBRE**

de membres en exercice : 24

de présents ou représentés : 22

de votants : 22

**OBJET :**  
**Budget Primitif 2016**

Nota, le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte du siège du syndicat le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Que les convocations du SIVOM ont été faites le 18 février 2016.

**Etaients présents :**

Mesdames Paule BECQUAERT, Sophie BERRETTONI, Isabelle BRES, Michèle CASTELLS, Marie-Alice HIVET, Lydia PERTIN.  
Messieurs Robert AGOSTINI, Gérard ANDRAU, François BESSET, Pascal BONSIGNORE, Jean-Jacques CARLIN, Honoré COLOMAS, Antoine EINAUDI, Alain FRERE, Jacques GHIRLANDA, Maurice GOLETTA, Jean-Michel MAUREL, Raymond MICHEL, Jacques MURRIS, Patrick LA LOUZE, Georges REVERTE, Pierre VITALE.

**Etait excusé :**

Monsieur Joël LECOQ.

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la séance où le compte administratif est débattu, le comité doit élire son Président de séance, Monsieur Alain FRERE est élu Président de séance, à l'unanimité.

Il constate que le quorum est atteint, car plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame HIVET est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**LE PRESIDENT,**



**H. COLOMAS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20160225-I3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2016

Publication : 01/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement vous ont été envoyées avec la convocation.

**Monsieur CARLIN précise que compte-tenu qu'au cours de cette séance, le compte administratif 2015 a été voté et le compte de gestion approuvé, cela permet d'affecter les résultats budgétaires de l'année 2015, sur le budget primitif 2016.**

Il rappelle que les propositions de budget primitif 2016 ont fait l'objet de nombreuses réunions de travail au cours desquelles les différentes compétences ont été présentées, de manière détaillée.

Il souligne que lors du comité du 4 février dernier, le Débat d'Orientation Budgétaire 2016 a été exposé à tous les délégués. A la suite de celui-ci les services du syndicat ont pris en compte toutes les demandes formulées par les communes, pour présenter le BP 2016.

Il tient à souligner que le budget global du syndicat est composé de 66 budgets spécifiques, témoins d'une comptabilité d'exploitation fine et précise répondant au fonctionnement de chacune des compétences.

**En ce qui concerne tout d'abord la section de fonctionnement :**

Les propositions de **dépenses de fonctionnement s'élèvent donc à 14 726 255 €** et se répartissent comme suit :

▪ Charges à caractère général	1 968 903 euros
▪ Charges de personnel	10 286 959 euros
▪ Autres charges de gestion courante	1 971 609 euros
▪ Charges financières	275 782 euros
▪ Charges exceptionnelles	110 002 euros
▪ Dotations provisions semi-budgétaires	40 000 euros
▪ Dépenses d'ordre	73 000 euros

**Les recettes de fonctionnement dont le montant s'élève à 14 194 264 €**, se décomposent de la manière suivante :

▪ Atténuation de charges	46 635 euros
▪ Produits services	1 881 765 euros
▪ Impôts et taxes	5 020 707 euros
▪ Dotations et participations	6 836 143 euros
▪ Autres produits de gestion courante	160 557 euros
▪ Produits financiers	144 457 euros
▪ Produits exceptionnels	104 000 euros

Elles ont diverses origines, Etat, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales, bénéficiaires des services et participations des communes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

A ces recettes, il convient de rajouter l'excédent reporté de 1 281 526,32 €. Cela est possible car, comme cela a été précisé précédemment, le compte administratif 2015 a été adopté et le compte de gestion 2015 approuvé.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2016

Ainsi, le **total des recettes de fonctionnement s'élève à 15 475 790.32 €**.

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Ce qui laisse apparaître un résultat de fonctionnement prévisionnel 2016 excédentaire de 749 535.32 euros dont :

- 546 000 € qui seront reversés aux communes dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse,
- 18 000 € de lissage pour la commune de Saint-André
- et 53 000 € de lissage pour la commune de Levens.

Monsieur CARLIN propose

- d'adopter les propositions de fonctionnement 2016 qui s'établissent comme suit :

Dépenses	14 726 255,00 euros
Recettes	15 475 790.32 euros
Excédent prévisionnel 2016	749 535.32 euros.
- d'approuver l'action « j'apprends à nager » organisée à la piscine de Saint-André de la Roche, de préciser que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2016 qui vient d'être proposé et de solliciter des organismes financeurs une aide aussi élevée que possible.

Où l'exposé de Monsieur CARLIN et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- d'adopter les propositions de fonctionnement du budget primitif 2016, qui s'établissent comme suit :

Dépenses	14 726 255,00 euros
Recettes	15 475 790.32 euros
Excédent prévisionnel 2016	749 535.32 euros.
- d'approuver l'action « j'apprends à nager » organisée à la piscine de Saint-André de la Roche, de préciser que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2016 qui vient d'être voté et de solliciter des organismes financeurs une aide aussi élevée que possible.

*Monsieur CARLIN passe la parole à Monsieur REVERTE qui va présenter les propositions d'INVESTISSEMENT.*

Les dépenses s'élèvent à 3 137 511 euros et se répartissent de la manière suivante :

- Opérations d'équipement du syndicat 28 700 euros
- Remboursement du capital des emprunts 2 435 811 euros
- Opérations pour compte de tiers 673 000 euros  
détaillés comme suit :
  - Aménagement locaux administratifs à St-Martin du Var 96 000 euros
  - Réaménagement crèche de Tourrette-Levens 20 000 euros
  - Extension de la maison des Séniors sur l'ancien site de la maison de la commune - Ministère de l'Intérieur  
St-André de la Roche 006-240600403-20160225-I3-DE 98 000 euros
  - Extension du pôle enfance jeunesse à St-Martin du Var Accusé certifié exécutoire 434 000 euros
  - Rajout de crédits nécessaires aux études pour la création d'un site d'escalade sur Fabrice 4 000 euros
  - Achèvement des travaux de la maison Da Medicou à Tourrette-Levens "Autorité Compétente" par délégation 21 000 euros



Les recettes s'élèvent à 3 212 387 euros et se répartissent de la manière suivante :

- **Subventions d'investissement** **9 650 euros**
- **Emprunts** **19 050 euros**
- **Autres immobilisations financières** **2 437 687 euros**  
Il s'agit de la participation des communes au remboursement du capital.
- **Opérations pour compte de tiers** **673 000 euros**  
dont :  
450 000 euros de subventions  
223 000 euros d'emprunts
- **Opérations d'ordre** **73 000 euros**  
Il s'agit des amortissements.

Ainsi, les recettes d'investissement s'élèvent à 3 212 387 euros auxquelles il convient de rajouter le résultat excédentaire 2015 reporté de 890 765.60 euros, ce qui amène un **total de recettes prévisionnelles 2016 de 4 103 152,60 euros.**

**Il apparaît un résultat prévisionnel d'investissement excédentaire 2016 (hors restes à réaliser) de 965 641.60 euros.**

Compte-tenu que le compte administratif 2015 a été adopté et le compte de gestion 2015 validé, il convient de reprendre les restes à réaliser dans les résultats de la section d'investissement, ce qui donne :

En dépenses		<b>19 122 115.08 euros</b>
- Propositions nouvelles	<b>3 137 511,00 euros</b>	
- Restes à réaliser	<b>15 984 604.08 euros</b>	
En recettes		<b>22 201 363.15 euros</b>
- Propositions nouvelles	<b>3 212 387,00 euros</b>	
- Restes à réaliser	<b>18 098 210.55 euros</b>	
- Excédent reporté 2015	<b>890 765.60 euros</b>	

Ainsi, **le résultat prévisionnel 2015 de la section d'investissement, avec le report des restes à réaliser s'élève à 3 079 248.07 euros.**

Monsieur REVERTE propose d'adopter ces propositions d'investissement qui s'établissent comme suit :

Dépenses	006-240600403-20160225-03-DE	<b>19 122 115.08 euros</b>
Recettes		<b>22 201 363.15 euros</b>
Excédent prévisionnel 2016		<b>3 079 248.07 euros</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2016  
Publication : 01/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 001 767,00	0,00	1 968 903,00	1 968 903,00	1 968 903,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 110 867,00	0,00	10 286 959,00	10 286 959,00	10 286 959,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 314 872,00	0,00	1 971 609,00	1 971 609,00	1 971 609,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>13 427 506,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 227 471,00</b>	<b>14 227 471,00</b>	<b>14 227 471,00</b>
66	Charges financières	373 184,00	0,00	275 782,00	275 782,00	275 782,00
67	Charges exceptionnelles	90 500,00	0,00	110 002,00	110 002,00	110 002,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>13 891 190,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 653 255,00</b>	<b>14 653 255,00</b>	<b>14 653 255,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opéral* ordre transfert entre sections (5)	0,00		73 000,00	73 000,00	73 000,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>73 000,00</b>	<b>73 000,00</b>	<b>73 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 891 190,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 726 255,00</b>	<b>14 726 255,00</b>	<b>14 726 255,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>14 726 255,00</b>
--	----------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	57 696,00	0,00	46 635,00	46 635,00	46 635,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 859 331,00	0,00	1 881 765,00	1 881 765,00	1 881 765,00
73	Impôts et taxes	4 808 806,00	0,00	5 020 707,00	5 020 707,00	5 020 707,00
74	Dotations et participations	6 568 912,00	0,00	6 836 143,00	6 836 143,00	6 836 143,00
75	Autres produits de gestion courante	147 222,00	0,00	160 557,00	160 557,00	160 557,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>13 441 967,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 945 807,00</b>	<b>13 945 807,00</b>	<b>13 945 807,00</b>
76	Produits financiers	202 975,00	0,00	144 457,00	144 457,00	144 457,00
77	Produits exceptionnels	72 016,00	0,00	104 000,00	104 000,00	104 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>13 716 958,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 194 264,00</b>	<b>14 194 264,00</b>	<b>14 194 264,00</b>
042	Opéral* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 716 958,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 194 264,00</b>	<b>14 194 264,00</b>	<b>14 194 264,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 281 526,32</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>15 475 790,32</b>
--	----------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	Pour information : 006-2406004 Q3-20160225-13-DE
	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 01/03/2016
	Publication : 01/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
Page 7 par délégation



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>208 850,00</b>	<b>296 127,63</b>	<b>28 700,00</b>	<b>28 700,00</b>	<b>324 827,63</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>208 850,00</b>	<b>296 127,63</b>	<b>28 700,00</b>	<b>28 700,00</b>	<b>324 827,63</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 491 500,00	0,00	2 435 811,00	2 435 811,00	2 435 811,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 491 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 435 811,00</b>	<b>2 435 811,00</b>	<b>2 435 811,00</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (8)</b>	<b>1 532 200,00</b>	<b>15 688 476,45</b>	<b>673 000,00</b>	<b>673 000,00</b>	<b>16 361 476,45</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 232 550,00</b>	<b>15 984 604,08</b>	<b>3 137 511,00</b>	<b>3 137 511,00</b>	<b>19 122 115,08</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	345 000,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>345 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 577 550,00</b>	<b>15 984 604,08</b>	<b>3 137 511,00</b>	<b>3 137 511,00</b>	<b>19 122 115,08</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>19 122 115,08</b>
---	----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	83 877,00	153 143,21	9 650,00	9 650,00	162 793,21
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	124 973,00	400 412,95	19 050,00	19 050,00	419 462,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>208 850,00</b>	<b>553 556,16</b>	<b>28 700,00</b>	<b>28 700,00</b>	<b>582 256,16</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 441 771,00	0,00	2 437 687,00	2 437 687,00	2 437 687,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>2 441 771,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 437 687,00</b>	<b>2 437 687,00</b>	<b>2 437 687,00</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>1 532 200,00</b>	<b>15 688 476,45</b>	<b>673 000,00</b>	<b>673 000,00</b>	<b>18 217 654,39</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>4 182 821,00</b>	<b>18 098 210,55</b>	<b>3 139 387,00</b>	<b>3 139 387,00</b>	<b>21 237 597,55</b>

Pour l'autorité Compétente  
par délégation



## SIVOM VAL DE BANQUIERE - SIVOM VAL BANQUIERE - BP - 2016

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		73 000,00	73 000,00	73 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	345 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>345 000,00</b>		<b>73 000,00</b>	<b>73 000,00</b>	<b>73 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 527 821,00</b>	<b>18 098 210,55</b>	<b>3 212 387,00</b>	<b>3 212 387,00</b>	<b>21 310 597,55</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>890 765,60</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 201 363,15</b>
---	----------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>73 000,00</b>
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV AS).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20160225-I3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2016

Publication : 01/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Où l'exposé de Monsieur REVERTE et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité d'adopter les propositions d'investissement du budget primitif 2016, qui s'établissent comme suit :

<b>En dépenses</b>		<b>19 122 115.08 euros</b>
- Propositions nouvelles	3 137 511,00 euros	
- Restes à réaliser	15 984 604.08 euros	
<b>En recettes</b>		<b>22 201 363.15 euros</b>
- Propositions nouvelles	3 212 387,00 euros	
- Restes à réaliser	18 098 210.55 euros	
- Excédent reporté 2015	890 765.60 euros	
<b>Excédent prévisionnel 2016</b>		<b>3 079 248.07 euros</b>

Fait à Saint-André de la Roche, les jour, mois et an que susdits.

**LE PRESIDENT,**

  
**H. COLOMAS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20160225-I3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2016  
Publication : 01/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

